

FJORD KING ENTREPRISE IAA rappelle TARAMA AUX OEUFS DE TRUITE



- Noms des modèles ou références concernés : **pot 100g**
- Marque : **LA SAUMONERIE DE CHOISY**
- **GTIN 3440432015116 Lot 1563** Date limite de consommation entre le 30/04/2022 et le 21/05/2022
- Conditionnements : **pot plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 31/03/2022 au 21/04/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 94.022.002 CE**
- Zone géographique de vente : **Régions : Île-de-France**
- Distributeurs : **carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **détection de Listeria monocytogenes dans un pot de tarama oeufs de truite (<10ufc/g) lors d'un prélèvement officiel**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 11 mai 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0148526161**
- Informations complémentaires publiques : **Disponible du LUNDI au VENDREDI de 8h30 à 16h30**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre